

Service du secrétariat général et des communications

#### **REVUE DE PRESSE**

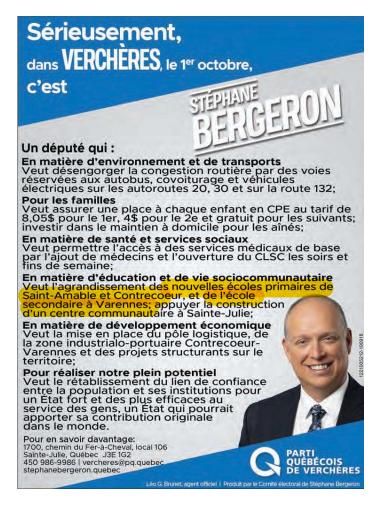
DU 15 AU 21 SEPTEMBRE 2018



21 septembre 2019











## ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE



Vous devez résider sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes pour faire une demande. Pour consultation: csp.ca/a-propos/territoire-et-statistiques.

Visitez le site WEB de l'école : eei.csp.qc.ca sous l'onglet ADMISSION

#### Important | Dates à retenir!!!

#### Le mercredi 10 octobre 2018

Date limite pour déposer une demande d'admission.

#### Le samedi 20 octobre 2018

Tests d'admission sur convocation.

#### **JOURNÉE** "PORTES OUVERTES" Vendredi 21 septembre 2018

de 16 h 30 à 20 h







Éducation

### Réduire les écarts d'obtention de diplôme

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) s'attarde aux taux de diplomation et de qualification des groupes d'élèves plus vulnérables dans son dernier Plan d'engagement vers la réussite.

un texte de Marianne Julien miulien@versants.com

La commission scolaire souhaite réduire les écarts de réussite entre les groupes d'élèves les plus vulnérables et les autres élèves. On compte parmi ceux-ci les garçons et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

« L'iniquité entre les garçons et les filles est plus grande à la CSP », affirme-t-on dans le document. L'écart de diplomation entre ceux-ci se situe à l'heure actuelle à 13,3 %, ce qui est relativement haut, puisque la CSP estime que cet écart se situe habituellement entre 8 et 12 points de pourcentage.

Pour 2022, l'objectif est de réduire cet écart à 6,5 %, en s'attardant notamment aux zones de faiblesse identifiées chez les garçons, telles que les épreuves de lecture au primaire et la transition entre le primaire et le secondaire.

Cette cible, 2022, vise les élèves qui ont entamé leur secondaire en 2015-2016 et qui sont en ce moment en 3e secondaire.

L'écart de taux de diplomation est plus marquant entre les élèves HDAA et les élèves réguliers, se situant à 44,4 % dans la cohorte 2008-2009.

13,3 %

C'est l'écart de taux de diplomation entre les garçons et les filles à la CSP.

« On constate des différences majeures en ce qui a trait aux taux de première diplomation entre les élèves ayant un PI (plan d'intervention) et ceux qui n'en ont pas », affirme la CSP. Encore une fois, la transition du primaire au secondaire est un facteur important.

Il s'agit cependant d'un écart qui se réduit considérablement, étant déjà à 33,7 % l'année suivante. Pour 2022, la CSP souhaite stabiliser l'écart à 26 %, ce qui mènerait le taux de diplomation des élèves HDAA vers 60 %.

On apprend entre autres dans le document que la CSP intègre plus d'élèves HDAA dans les groupes réguliers que l'ensemble du réseau public québécois. La CSP souhaite faire grimper le taux de diplomation général de 79,4 % à 84 % d'îci 2022. (Photo : archives)

#### DES ENGAGEMENTS POUR TOUS

Selon Hélène Roberge, présidente de la CSP, ce plan ne se penche pas que sur le résultat final, mais sur tout le parcours des étudiants : « Nous avons décidé de ne pas uniquement porter un regard sur la situation des élèves à la fin de leur parcours scolaire, mais d'identifier des zones de performance et de vulnérabilité rencontrées tout au long de leur cheminement scolaire. »

Avec ces indicateurs, la CSP a également dressé des cibles pour la diplomation des élèves en général. Il faut noter qu'actuellement, le taux de diplomation est de 79,4 %, ce qui constitue une meilleure note que dans l'ensemble du Québec, situé à 78,8 %. Toutefois, la commission scolaire souhaite faire grimper ce chiffre à 84 % d'ici 2022.



REDACTION@VERSANTS.COM



# ARTS et CULTURE







Pour les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires à Chambly

AGENTE OFFICIELLE ROXANNE RINFRET





La Commission scolaire des Patriotes demande du inancement et d'avantage d'autonomie aux futurs députés provinciaux

2018-09-19 /

Dans une lettre ouverte publié sur le site de la Commission scolaire des Patriotes, la présidente de la CSP Hélène Roberge déplore que le rôle de la commission scolaire soit encore une fois remis en question par certains partis malgré l'implication démocratique de celle-ci.

Elle maintient que le Conseil des commissaires s'assure de la qualité des services éducatifs et travaille dans l'intérêt des élèves.

Mme Roberge demande donc plutôt aux différents partis de tendre l'oreille aux multiples demandes que fait la CSP pour faciliter son travail auprès de leurs 68 écoles.

La présidente demande de l'autonomie et des moyens nécessaires pour que chaque élève atteigne son plein potentiel.

Elle réclame aussi davantage de financement pour les élèves avec des besoins particulier et l'éducation des adultes.

Finalement, elle souligne l'importance d'apporter des solutions à la pénurie de main d'œuvre et la valorisation du système d'éducation et du personnel qui y travaille.

Auteure: Emilie Tremblay

#### Partager cet article

#### LA RELÈVE ÉDITION MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

#### À l'occasion du dévoilement de ses engagements

#### Stéphane Bergeron invite la population « monter à bord »!

C'est à l'occasion d'une excursion en ponton sur le fleuve que le député sortant et candidat du Parti québécois dans la circonscription de Ver- Pour les familles, il s'engage, entre autres, à : chères, Stéphane Bergeron, a présenté ses engagements en prévision du mandat qui débutera le 1e octobre prochain. Fort de ses nombreuses réalisations au terme du mandat 2014-2018. Stéphane Bergeron s'engage, en tant que député . de Verchères, à continuer d'être présent dans la communauté, disponible et à l'écoute des besoins de ses concitoyennes et concitoyens, à assurer le suivi de leurs dossiers et à les faire cheminer auprès des instances concernées comme il l'a fait au cours des 13 dernières années à titre de député de Verchères et au cours des 12 années précédentes à titre de député fédéral.

Des engagements sérieux et réalistes; En matière d'environnement et de transports actifs et collectifs, il s'engage notamment à :

Désengorger la congestion routière par • l'ouverture de voies réservées aux autobus, au covoiturage et aux véhicules électriques sur les autoroutes 20, 30 et sur la route 132, par la mise en place de bus rapides à haut niveau de service sur les autoroutes 20 et 30, par l'aménagement d'un lien direct menant à l'échangeur des autoroutes 20 et 30 à Sainte-Julie, par l'aménagement d'une bretelle sur la route 229 menant à l'autoroute 30 Est, et par

le prolongement vers Saint-Hyacinthe du train de banlieue Mont-Saint-Hilaire-Montréal.

- Compléter l'offre de service en CPE pour que chaque enfant puisse avoir accès à une place abordable (8,05\$ par jour pour le 14, 4\$ pour le 2º et gratuit pour les suivants):
- Assurer à nos aînés de demeurer dans leurs milieux, notamment en investissant dans le soutien à domicile et la construction de logements sociaux, de même qu'en favorisant le concept des maisons multigénérations.

En matière d'éducation, de culture, de vie sociocommunautaire et de services à la population, il s'engage notamment à:

- Assurer la réalisation des projets d'agrandissement des nouvelles écoles de Saint-Amable et Contrecœur, de même que de l'école secondaire à Varennes:
- Soutenir la construction et l'amélioration d'infrastructures culturelles tout en appuyant les organismes sociocommunautaires, environnementaux, culturels et sportifs dans la circonscription, dont un centre communautaire à Sainte-Julie.

#### En matière de santé et de services sociaux,

il s'engage notamment à:

Assurer l'accès aux services médicaux de base complets dans l'ensemble de la circonscription par l'ajout de médecins dans les secteurs moins bien desservis, par l'ouverture du CLSC les soirs et fins de semaine, de même que la présence, sur place, d'infirmières praticiennes, et par la dévolution de responsabilités cliniques additionnelles aux pharmaciens, infirmières praticiennes et autres professionneis de la santé.

#### En matière de développement économique, de tourisme, d'infrastructures municipales et de transport routier.

il s'engage, entre autres choses, à:

- Assurer la mise en place du pôle logistique de transport à Contrecoeur et de la zone industrialo-portuaire Contrecoeur-Varennes, et ce, avec le concours des autorités locales, régionales et gouvernementales, les populations concernées et des différents secteurs économiques, notamment agricole, et ce, dans le respect de l'environnement;
- Assurer la réalisation de projets structurants sur les plans environnemental et économique,

comme l'usine de production de biocarburants à Varennes ou l'aménagement d'un lien direct à l'autoroute 30 pour Saint-Amable.

Respecter la parole donnée

« Il s'agit là d'engagements sérieux et réalistes qui découlent des attentes, besoins et préoccupations qui m'ont été exprimés, tant par les auterités locales que par mes concitoyennes et concitoyens. En tant que député, j'ai toujours respecté ma parole et c'est ce que j'entends continuer de faire au cours de mon prochain mandat. Au terme de ces quatre dernières années, mes seules réalisations comptabilisables représentaient des investissements totalisant plus de 223 millions de dollars, et ce, pour le plus grand bénéfice de la population de la circonscription. Certes, il reste encore du travail à faire et je souhaite donc poursuivre sur cette même voie, au cours du prochain mandat, afin de continuer à répondre aux attentes, besoins et préoccupations de mes concitoyennes et concitoyens », de conclure Stéphane Bergeron.



Le député sortant Stéphane Bergeron a présenté ses engagements dans le cadre des présentes élections dans la circonscription de Verchères.

## Sérieusement, dans **VERCHÈRES**, le 1er octobre c'est

un député qui :

En matière d'environnement et de transports Veut désengorger la congestion routière par l'ouverture de voies réservées aux autobus, au covoiturage et aux véhicules électriques sur les autoroutes 20, 30 et sur la route 132.

Pour les familles

Veut assurer une place pour chaque enfant en CPE à un tarif de 8,05\$ pour le 1<sup>e1</sup>, 4\$ pour le 2<sup>e</sup> et gratuit pour les suivants; investir dans le maintien à domicile pour les aînés, notamment par la construction de logements sociaux

En matière de santé et services sociaux
Veut permettre l'accès à des services médicaux de base sur le territoire par l'ajout de médecins dans les secteurs et fins de services et l'ouverture du CLSC les soirs et fins de semaine;

En matière d'éducation et de vie sociocommunautaire Veut réaliser les projets d'agrandissement des nouvelles écoles primaires de Saint-Amable et Contrecoeur, de même que de l'école secondaire à Varennes; appuyer la construction d'un centre communautaire à Sainte-Julie;

En matière de développement économique Veut assurer la mise en place du pôle logistique et de la zone industrialoportuaire Contrecoeur-Varennes, ainsi que les projets structurants sur le territoire;

Pour réaliser notre plein potentiel
Veut contribuer à rétablir le lien de
confiance entre la population et ses
institutions, pour un État fort et des plus
efficaces au service des gens, un État
qui pourrait apporter sa contribution
originale dans le monde.

Pour en savoir davantage 1700, chemin du Fer-à-Cheval, local 106 Sainte-Julie, Québec J3E 1G2 450 986-9986 | vercheres@pq.quebec stephanebergeron.quebec





## ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE



ans d'excellence! NOUS CRÉONS L'AVENIR...

Vous devez résider sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes pour faire une demande. Pour consultation: csp.ca/a-propos/territoire-et-statistiques.

Visitez le site WEB de l'école : eei.csp.qc.ca sous l'onglet ADMISSION

#### Important | Dates à retenir!!!

Le mercredi 10 octobre 2018 Date limite pour déposer une demande d'admission.

Le samedi 20 octobre 2018 Tests d'admission sur convocation.

#### **JOURNÉE** "PORTES OUVERTES"

Vendredi 21 septembre 2018 de 16 h 30 à 20 h

VOTRE PASSEPORT POUR DEVENIR UN CITOYEN DU MONDE! 720, RUE MORIN, MCMASTERVILLE 450.467.4222









#### souligne certains parcours

#### **Xavier Barsalou Duval** député fédéral

Le député bloquiste de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères, Xavier Barsalou Duval, a fait ses études secondaires à De Mortagne, de 2001 à 2006.

Il relate avoir été très impressionné lors de son entrée par le grand nombre d'élèves, lui qui arrivait d'une peute école de quartier. Ce fut aussi une rentrée des plus marquantes, car quelques jours plus tard survenaient les événements du 11 septembre: «On a vu en direct, sur l'écran géant de la cafétéria, les avions qui frappaient le World Trade Cen-rais lui a par ailleurs enseigné. « Il savait se ter. Au début, on pensait que c'était un film, rendre intéressant et transmeure sa pasnais on a rapidement compris que c'était la sion. Même si le cours d'histoire contemréalité. Il s'en est suivi d'un lourd silence... » Une époque caractérisée par des débats qui ont mené à certains changements: «L'administration avait consulté parents et élèves sur Fait inusité. Xavier Barsalou Duval appala possibilité d'imposer l'uniforme en raison de la difficulté à faire respecter le code dans ses campagnes promotionnelles, vestimentaire. À ce moment-là, ça avait été «Elle a même été utilisée en 2015 quand Même chose pour la malbouffe qui est main-tenant bannie. Je me rappelle les longues files d'attente pour la noutire character de la contra del contra de la cont



à la cafétéria. Ces jours-là, les étudiants étaient nombreux à laisser leur lunch à la maison.

Le conseiller municipal François Desmaporaine était optionnel, la compétition était forte pour y avoir accès. J'ai été parmi les chanceux. »

raissait sur une photo que l'école utilisait

Spectacle «hommage à Pink Floyd» par le groupe «les Mûrs du son» Le samedi 22 septembre 2018 / Achat de billets: EVENTBRITE.CA»

#### François Lamontagne, rendra hommage à Pink Floyd

Il était du groupe de musiciens nommé Mortagne Jam". Lavabo à la fin des années 1970, Trentesept ans après avoir quitté les classes. François Lamontagne sera de nouveau sur les planches de l'auditorium pour présenter un spectacle-bénéfice.

Le 22 septembre, ce guitariste et les autres membres de son nouveau groupe les Mûrs du son rendront hommage à Pink Floyd. «J'ai fréquenté De Mortagne de 1976 à 1981. Nous étions quatre «chums» à faire des spectacles durant les deux der- Mortagne '81". nières années de mon secondaire. l'avais



composé une vingtaine de chansons et nous avions beanconp de plaisir à jouer lors d'évènements comme le grand "De

Les étudiants aimaient nous voir étant donné que nous étions souvent costumés et que notre musique était constituée de compositions originales, un peu du style des Trois Accords.

En 2014, une activité de retrouvailles a été organisée sur le thème "Retrouvailles: 24 heures pour nos 50 ans - De

C'est à ce moment qu'une amie, Pascale Benjamin, a eu l'idée de travailler sur un projet de collecte de fonds pour l'école De Mortagne. Elle m'a contacté le printemps dernier pour voir si mon groupe et moi (pas Lavabo, mais les Múrs du son) voulions faire un spectacle destiné à amasser de l'argent pour la Fondation de l'école. Trente-sept années se sont écoulées depuis la dernière fois où j'ai joué dans ce même auditorium. Alors c'est avec le plus grand des plaisirs que j'y serai le 22 septembre à 19 h 30.» Vous ponvez réserver vos billets an coût de 20 \$ auprès de la Fondation de l'école De Mortagne. Diane Lapointe



Relève le mardi 18 septembre 2018 - Page







Vous devez résider sur le territoire de la Commission scolaire des Patriotes pour faire une demande. Pour consultation: ap.ca/a-propos/territoire-et-statistiques.

Visitez le site WEB de l'école : eei.csp.qc.ca sous l'onglet ADMISSION

#### Important | Dates à retenir!!!

Le mercredi 10 octobre 2018 Date limite pour déposer une demande d'admission.

Le samedi 20 octobre 2018

Tests d'admission sur convocation.

#### **JOURNÉE** "PORTES OUVERTES"

Vendredi 21 septembre 2018 de 16 h 30 à 20 h









#### souligne certains parcours

#### **Xavier Barsalou Duval** député fédéral

Le député bloquiste de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères, Xavier Barsalou Duval, a fait ses études secondaires à De Mortagne, de 2001 à 2006.

Il relate avoir été très impressionné lors de son entrée par le grand nombre d'élèves, lui qui arrivait d'une petite école de quartier. Ce fut aussi une rentrée des plus marquantes, car quelques jours plus tard survenaient les événements du 11 septembre: «On a vu en direct, sur l'écran géant de la cafétéria, les avions qui frappaient le World Trade Cen-rais lui a par ailleurs enseigné. «Il savait se ter. Au début, on pensait que c'était un film, rendre intéressant et transmettre sa pasmais on a rapidement compris que c'était la réalité. Il s'en est suivi d'un lourd silence...» Une époque caractérisée par des débats qui ont mené à certains changements: «L'administration avait consulté parents et élèves sur Fait inusité, Xavier Barsalou Duval appala possibilité d'imposer l'uniforme en raison de la difficulté à faire respecter le code vestimentaire. À ce moment-là, ça avait été refusé, mais c'est aujourd'hui obligatoire. Même chose pour la malbouffe qui est maintenant bannie. Je me rappelle les longues files d'attente pour la poutine du mercredi changé depuis.»



à la cafétéria. Ces jours-là, les étudiants étaient nombreux à laisser leur lunch à la maison.

Le conseiller municipal François Desmasion. Même si le cours d'histoire contemporaine était optionnel, la compétition était forte pour y avoir accès. J'ai été parmi les chanceux.»

raissait sur une photo que l'école utilisait dans ses campagnes promotionnelles. «Elle a même été utilisée en 2015 quand j'étais candidat pour le Bloc québécois. Je ne sais pas si les gens l'avaient remarquée parce qu'évidemment, j'avais un peu

Spectacle «hommage à Pink Floyd» par le groupe «les Mûrs du son» Le samedi 22 septembre 2018 / Achat de billets : EVENTBRITE.CA »

#### François Lamontagne, rendra hommage à Pink Floyd

Il était du groupe de musiciens nommé Lavabo à la fin des années 1970. Trentesept ans après avoir quitté les classes, François Lamontagne sera de nouveau sur les planches de l'auditorium pour présenter un spectacle-bénéfice.

Le 22 septembre, ce guitariste et les autres membres de son nouveau groupe les Mûrs du son rendront hommage à Pink Floyd. «J'ai fréquenté De Mortagne de 1976 à 1981. Nous étions quatre «chums» à faire des spectacles durant les deux der- Mortagne '81".



composé une vingtaine de chansons et nous avions beaucoup de plaisir à jouer lors d'évènements comme le grand "De Mortagne Jam".

Les étudiants aimaient nous voir étant donné que nous étions souvent costumés et que notre musique était constituée de compositions originales, un peu du style des Trois Accords.

En 2014, une activité de retrouvailles a été organisée sur le thème "Retrouvailles: 24 heures pour nos 50 ans - De

nières années de mon secondaire. J'avais C'est à ce moment qu'une amie, Pascale Benjamin, a eu l'idée de travailler sur un projet de collecte de fonds pour l'école De Mortagne. Elle m'a contacté le printemps dernier pour voir si mon groupe et moi (pas Lavabo, mais les Mûrs du son) voulions faire un spectacle destiné à amasser de l'argent pour la Fondation de l'école. Trente-sept années se sont écoulées depuis la dernière fois où j'ai joué dans ce même auditorium. Alors c'est avec le plus grand des plaisirs que j'y serai le 22 septembre à 19 h 30.» Vous pouvez réserver vos billets au coût de 20\$ auprès de la Fondation de l'école De Mortagne. Diane Lapointe





17 septembre 2018 Mis à jour à 0h42 Partager

# Le mot «Amérindiens» retiré de manuels d'histoire

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN Le Soleil

Partager

Tous les livres d'histoire de 3e et 4e secondaires du Québec ont dû être remplacés (ou le seront prochainement), a décrété le ministère de l'Éducation. Au recyclage, la vieille version. Pourquoi? Surtout parce qu'on y lisait le mot «Amérindiens», aujourd'hui honni et remplacé par «Premières Nations» et «Autochtones».

Les commissions scolaires l'ont appris au début des vacances estivales. On leur annonçait alors que les livres neufs acquis en 2016 et 2017 lors de l'implantation du nouveau programme d'Histoire du Québec et du Canada n'étaient plus bons; il fallait bonifier le contenu traitant des peuples autochtones, disait une sous-ministre. La nouvelle n'avait pas fait grand bruit.

Il appert que le ministère a décidé de payer de nouveaux livres d'histoire à tous les ados du Québec pour biffer le terme «Amérindiens». «Les organisations scolaires ont dû récupérer les manuels de l'an passé pour les renvoyer à la maison d'édition. Et la maison d'édition a renvoyé les manuels avec les termes corrigés», raconte au *Soleil* le président de la Société des professeurs d'histoire du Québec, Raymond Bédard.

«Ce sont des changements de dernière minute qui ont dû être faits. Il y a eu des décisions ministérielles de dernière minute qui ont fait en sorte qu'il a fallu revoir les manuels pour des questions de terminologie», ajoute-t-il. «C'est pour les Autochtones en particulier. "Amérindiens", ce n'est plus le bon terme. C'était le terme qui a été utilisé depuis fort longtemps, mais semble-t-il que ceux qui ont représenté les Premières Nations auprès du ministère ont décidé qu'ils ne souhaitaient plus cette appellation.»

Et puisque la commande a été faite par le ministère, c'est le gouvernement national qui a ramassé la facture. Autour de 1,6 million \$, indique le responsable des relations avec la presse, Bryan Saint-Louis, qui confirme que «les principales modifications traitent, notamment, de l'utilisation du terme "Premières Nations", plutôt qu'"Amérindiens"». Il affirme qu'il fallait également «mettre en valeur des perspectives autochtones et des éléments propres aux Inuits».

#### **Demande tardive**

Le prof d'histoire Raymond Bédard a siégé sur le comité-conseil ayant guidé le ministère dans la production du nouveau cours. Il rappelle que tous les intervenants ayant une opinion sur le contenu avaient pu se prononcer avant l'édition des livres.

La demande de modification terminologique est arrivée après l'approbation du programme dont la gestation a été pour le moins difficile et longue. «Il y a eu beaucoup de consultations. C'est d'ailleurs le programme où il y a eu le plus de consultations.»

«Un programme d'histoire nationale qui fasse l'unanimité de tous, c'est à peu près impossible. C'est à peu près impossible de satisfaire tout le monde. Au moins, le programme actuel [...] satisfait la très grande majorité.»

«C'est un peu dommage parce qu'il y a des frais derrière cette opération-là», évalue M. Bédard. «Mais si c'est ça que ça prend pour avoir un certain consensus... On y est arrivé finalement.»

Chez lui, à la commission scolaire des Patriotes, les livres ont été livrés en août et les élèves ne lisent plus sur les Amérindiens, plutôt sur les Premières Nations.

Le changement de bouquin n'a toutefois pas été fait dans tous les établissements scolaires. À la Commission scolaire des Découvreurs de l'ouest de la capitale, des élèves auraient en main des ouvrages répercutant la vieille terminologie, selon le conseiller en communications. Alain Vézina.

Aux éditions CEC, le service à la clientèle note que le livre *Les Périodes* destiné à l'enseignement de l'histoire au secondaire a dû être réédité, réimprimé, puis échangé: «C'est pour le terme "Premières Nations"».

Le vice-président de l'éditeur, Martin Vallières, soutient néanmoins qu'il y avait «plus que la terminologie» à modifier.

Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir le nombre de livres à remplacer auprès du ministère de l'Éducation.

À l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador, on nous explique que le terme «Amérindiens» n'est plus d'usage. Il faut privilégier «Premières Nations», «Inuit» et «Métis». Et pour faire référence à l'ensemble formé par ces trois groupes, il faut utiliser «Autochtones».

Les changements ont été effectués dans le programme scolaire à la suite des recommandations émises par la Commission de vérité et réconciliation du Canada.



Nouvelles règles

# Inquiétudes entourant l'avenir de programmes particuliers dans les écoles secondaires publiques

Daphnée Dion-Viens - Agence QMI | Publié le 16 septembre 2018 à 09:17 - Mis à jour le 16 septembre 2018 à 09:20



Des directions d'écoles secondaires craignent pour l'avenir des programmes particuliers dans le réseau public, comme le programme d'éducation internationale (PEI), à la suite de nouvelles règles émises par Québec concernant la gratuité scolaire.

En juin, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, dévoilait une directive concernant les frais chargés aux parents, dans la foulée d'un recours collectif qui a

poussé les commissions scolaires à rembourser 153,5 millions \$ pour des frais facturés en trop aux parents.

Selon cette directive, l'admission et l'inscription dans un programme particulier (concentration en arts, multimédia, sciences, langues, sports, etc.) doivent être gratuites, sauf dans les cas où les frais sont chargés par un tiers (comme une fédération sportive dans le cadre d'un programme de sports-études).

Une vaste opération de révision des coûts liés à ces programmes particuliers a donc été entreprise dans les commissions scolaires.

Dans des écoles, les coûts des programmes ont été réduits dès la rentrée alors que le processus de révision est toujours en cours dans plusieurs autres.

Or la diminution de la facture entraîne un manque à gagner dans plusieurs écoles, qui se retrouveront en déficit cette année, affirme Lise Madore, présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement (FQDE).

«C'est la réalité pour pas mal de monde», lance-t-elle.

#### Programmes en péril?

Plusieurs directions craignent pour l'avenir des programmes particuliers, ajoute Mme Madore: «Des membres nous disent qu'ils ne pourront pas maintenir ça longtemps s'il n'y a pas d'ajustement par rapport au financement.»

À la Fédération des commissions scolaires, on se fait toutefois rassurant. «Il n'est pas question de faire disparaître les programmes particuliers», affirme sa porteparole Caroline Lemieux.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, on affirme aussi que ces programmes «ne sont pas compromis».

#### Qualité en jeu

Or même si les écoles parviennent à maintenir ces programmes si populaires auprès des parents, c'est la qualité qui risque d'écoper, affirme Hélène Bourdages, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissements scolaires.

«Le danger, c'est d'envoyer encore plus d'élèves vers le privé», affirme-t-elle.

Dans le réseau public, environ 20% des élèves sont inscrits au secondaire dans des programmes particuliers, qui ont été développés en partie pour concurrencer les écoles privées.

#### «Flou total»

Par ailleurs, l'interprétation des changements à apporter en lien avec la directive ministérielle varie d'une commission scolaire à l'autre, ce qui ajoute à la confusion, soulignent des représentants des directions d'écoles et des parents.

Le «flou» est «total», affirme la présidente de la Fédération des comités de parents du Québec. «Tout le monde retient son souffle pour voir ce qui va se passer», lance Corinne Payne.

L'intention derrière la directive ministérielle n'est «pas du tout» d'abolir les programmes particuliers, mais plutôt de limiter les «frais exagérés» chargés par certaines écoles, explique-t-elle.

La confusion règne alors que les journées portes ouvertes des écoles secondaires arrivent à grands pas.

Sur la Rive-Sud de Québec, la commission scolaire des Navigateurs a présenté samedi dans le cadre de son «méga salon Portes ouvertes» des programmes particuliers sans toutefois mentionner les coûts qui seront exigés l'an prochain.

Dans d'autres commissions scolaires, comme à la Seigneuries-des-Mille-îles dans les Laurentides, les journées portes ouvertes ont été reportées, le temps de déterminer ce qui peut être ou non facturé aux parents.

«La plupart des commissions scolaires sont embêtées par rapport à cette question, affirme Caroline Lemieux. On est conscient de l'urgence de la situation.»

Lors de la présentation de sa directive en juin, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, avait affirmé que la question des frais reliés aux programmes particuliers serait débattue dans le cadre d'une «démarche de consultation» collective, qui pourrait mener éventuellement à des changements à la Loi sur l'instruction publique.

## Diminution de la facture dans des programmes particuliers: deux exemples

École d'éducation internationale, McMasterville:

718,05 \$ en 2017-2018 (première secondaire)

520,15 \$ en 2018-2019 (première secondaire)

#### École secondaire de Mortagne, Boucherville

Programme d'éducation internationale (PEI)

831,35 \$ en 2017-2018 (première secondaire)

395,05 \$ en 2018-2019 (première secondaire)

Dans cette école, le manque à gagner est estimé à environ 180 000 \$.

La diminution des coûts s'explique principalement par des frais de coordination du PEI qui ne sont plus facturés aux parents.

Recommandé pour vous



# Inquiétudes entourant l'avenir de programmes particuliers dans les écoles secondaires publiques

Les nouvelles règles sur les frais facturés aux parents créent la confusion dans le réseau scolaire



#### **DAPHNÉE DION-VIENS**

Dimanche, 16 septembre 2018 00:00 MISE à JOUR Dimanche, 16 septembre 2018 09:34

Des directions d'écoles secondaires craignent pour l'avenir des programmes particuliers dans le réseau public, comme le programme d'éducation internationale (PEI), à la suite de nouvelles règles émises par Québec concernant la gratuité scolaire.

En juin, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, dévoilait une directive concernant les frais chargés aux parents, dans la foulée d'un recours collectif qui a poussé les commissions scolaires à rembourser 153,5 millions \$ pour des frais facturés en trop aux parents.

Selon cette directive, l'admission et l'inscription dans un programme particulier (concentration en arts, multimédia, sciences, langues, sports, etc.) doivent être gratuites, sauf dans les cas où les frais sont chargés par un tiers (comme une fédération sportive dans le cadre d'un programme de sports-études).

Une vaste opération de révision des coûts liés à ces programmes particuliers a donc été entreprise dans les commissions scolaires.

Dans des écoles, les coûts des programmes ont été réduits dès la rentrée alors que le processus de révision est toujours en cours dans plusieurs autres.

Or la diminution de la facture entraîne un manque à gagner dans plusieurs écoles, qui se retrouveront en déficit cette année, affirme Lise Madore, présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement (FQDE).

«C'est la réalité pour pas mal de monde», lance-t-elle.

#### Programmes en péril?

Plusieurs directions craignent pour l'avenir des programmes particuliers, ajoute Mme Madore: «Des membres nous disent qu'ils ne pourront pas maintenir ça longtemps s'il n'y a pas d'ajustement par rapport au financement.»

À la Fédération des commissions scolaires, on se fait toutefois rassurant. «Il n'est pas question de faire disparaître les programmes particuliers», affirme sa porte-parole Caroline Lemieux.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, on affirme aussi que ces programmes «ne sont pas compromis».

#### Qualité en jeu

Or même si les écoles parviennent à maintenir ces programmes si populaires auprès des parents, c'est la qualité qui risque d'écoper, affirme Hélène Bourdages, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissements scolaires.

«Le danger, c'est d'envoyer encore plus d'élèves vers le privé», affirme-t-elle.

Dans le réseau public, environ 20% des élèves sont inscrits au secondaire dans des programmes particuliers, qui ont été développés en partie pour concurrencer les écoles privées.

#### «Flou total»

Par ailleurs, l'interprétation des changements à apporter en lien avec la directive ministérielle varie d'une commission scolaire à l'autre, ce qui ajoute à la confusion, soulignent des représentants des directions d'écoles et des parents.

Le «flou» est «total», affirme la présidente de la Fédération des comités de parents du Québec. «Tout le monde retient son souffle pour voir ce qui va se passer», lance Corinne Payne.

L'intention derrière la directive ministérielle n'est «pas du tout» d'abolir les programmes particuliers, mais plutôt de limiter les «frais exagérés» chargés par certaines écoles, explique-t-elle.

La confusion règne alors que les journées portes ouvertes des écoles secondaires arrivent à grands pas.

Sur la Rive-Sud de Québec, la commission scolaire des Navigateurs a présenté hier dans le cadre de son «méga salon portes ouvertes» des programmes particuliers sans toutefois mentionner les coûts qui seront exigés l'an prochain.

Dans d'autres commissions scolaires, comme à la Seigneuries-des-Mille-îles dans les Laurentides, les journées portes ouvertes ont été reportées, le temps de déterminer ce qui peut être ou non facturé aux parents.

«La plupart des commissions scolaires sont embêtées par rapport à cette question, affirme Caroline Lemieux. On est conscient de l'urgence de la situation.»

Lors de la présentation de sa directive en juin, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, avait affirmé que la question des frais reliés aux programmes particuliers serait débattue dans le cadre d'une «démarche de consultation» collective, qui pourrait mener éventuellement à des changements à la Loi sur l'instruction publique.

Diminution de la facture dans des programmes particuliers: deux exemples

#### École d'éducation internationale, McMasterville:

- 718,05\$ en 2017-2018 (première secondaire)
- 520,15\$ en 2018-2019 (première secondaire)

Inquiétudes entourant l'avenir de programmes particuliers dans les écoles secondaires pu... Page 3 sur 5

#### École secondaire de Mortagne, Boucherville

Programme d'éducation internationale (PEI)

- 831,35\$ en 2017-2018 (première secondaire)
- 395,05\$ en 2018-2019 (première secondaire)
- ▶ Dans cette école, le manque à gagner est estimé à environ 180 000\$.
- ▶ La diminution des coûts s'explique principalement par des frais de coordination du PEI qui ne sont plus facturés aux parents, explique la commission scolaire des Patriotes, qui assure que tous les programmes particuliers seront maintenus.

#### 5 commentaires

Trier par | Plus ancien



#### Normand Boisclain

Vous ne connaissez clairement pas ce genre de programme et le fonctionnement d'une commission scolaire pour écrires de telles balivernes. La coordination, c'est une exigence de la SEBIQ ou du BI pour faire la coordination entre l'école et l'organisme, le respect de diverses règles,etc... Ça n'a rien à voir avec un moyen des CS d'aller chercher de l'argent.

Un minimum de recherche vous en apprendrait beaucoup, plutôt que de penser par vous même...

J'aime · 🖒 1 · 14 h



# Inquiétudes entourant l'avenir de programmes particuliers dans les écoles secondaires publiques

Les nouvelles règles sur les frais facturés aux parents créent la confusion dans le réseau scolaire



#### DAPHNÉE DION-VIENS

Dimanche, 16 septembre 2018 00:00 MISE à JOUR Dimanche, 16 septembre 2018 09:34

Des directions d'écoles secondaires craignent pour l'avenir des programmes particuliers dans le réseau public, comme le programme d'éducation internationale (PEI), à la suite de nouvelles règles émises par Québec concernant la gratuité scolaire.

En juin, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, dévoilait une directive concernant les frais chargés aux parents, dans la foulée d'un recours collectif qui a poussé les commissions scolaires à rembourser 153,5 millions \$ pour des frais facturés en trop aux parents.

Selon cette directive, l'admission et l'inscription dans un programme particulier (concentration en arts, multimédia, sciences, langues, sports, etc.) doivent être gratuites, sauf dans les cas où les frais sont chargés par un tiers (comme une fédération sportive dans le cadre d'un programme de sports-études).

Une vaste opération de révision des coûts liés à ces programmes particuliers a donc été entreprise dans les commissions scolaires.

Dans des écoles, les coûts des programmes ont été réduits dès la rentrée alors que le processus de révision est toujours en cours dans plusieurs autres.

Or la diminution de la facture entraîne un manque à gagner dans plusieurs écoles, qui se retrouveront en déficit cette année, affirme Lise Madore, présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissements d'enseignement (FODE).

«C'est la réalité pour pas mal de monde», lance-t-elle.

#### Programmes en péril?

Plusieurs directions craignent pour l'avenir des programmes particuliers, ajoute Mme Madore: «Des membres nous disent qu'ils ne pourront pas maintenir ça longtemps s'il n'y a pas d'ajustement par rapport au financement.»

À la Fédération des commissions scolaires, on se fait toutefois rassurant. «Il n'est pas question de faire disparaître les programmes particuliers», affirme sa porte-parole Caroline Lemieux.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, on affirme aussi que ces programmes «ne sont pas compromis».

#### Qualité en jeu

Or même si les écoles parviennent à maintenir ces programmes si populaires auprès des parents, c'est la qualité qui risque d'écoper, affirme Hélène Bourdages, présidente de l'Association montréalaise des directions d'établissements scolaires.

«Le danger, c'est d'envoyer encore plus d'élèves vers le privé», affirme-t-elle.

Dans le réseau public, environ 20% des élèves sont inscrits au secondaire dans des programmes particuliers, qui ont été développés en partie pour concurrencer les écoles privées.

#### «Flou total»

Par ailleurs, l'interprétation des changements à apporter en lien avec la directive ministérielle varie d'une commission scolaire à l'autre, ce qui ajoute à la confusion, soulignent des représentants des directions d'écoles et des parents.

Le «flou» est «total», affirme la présidente de la Fédération des comités de parents du Québec. «Tout le monde retient son souffle pour voir ce qui va se passer», lance Corinne Payne.

L'intention derrière la directive ministérielle n'est «pas du tout» d'abolir les programmes particuliers, mais plutôt de limiter les «frais exagérés» chargés par certaines écoles, explique-t-elle.

La confusion règne alors que les journées portes ouvertes des écoles secondaires arrivent à grands pas.

Sur la Rive-Sud de Québec, la commission scolaire des Navigateurs a présenté hier dans le cadre de son «méga salon portes ouvertes» des programmes particuliers sans toutefois mentionner les coûts qui seront exigés l'an prochain.

Dans d'autres commissions scolaires, comme à la Seigneuries-des-Mille-îles dans les Laurentides, les journées portes ouvertes ont été reportées, le temps de déterminer ce qui peut être ou non facturé aux parents.

«La plupart des commissions scolaires sont embêtées par rapport à cette question, affirme Caroline Lemieux. On est conscient de l'urgence de la situation.»

Lors de la présentation de sa directive en juin, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, avait affirmé que la question des frais reliés aux programmes particuliers serait débattue dans le cadre d'une «démarche de consultation» collective, qui pourrait mener éventuellement à des changements à la Loi sur l'instruction publique.

Diminution de la facture dans des programmes particuliers: deux exemples

#### École d'éducation internationale, McMasterville:

- 718,05\$ en 2017-2018 (première secondaire)
- 520,15\$ en 2018-2019 (première secondaire)

Inquiétudes entourant l'avenir de programmes particuliers dans les écoles secondaires pu... Page 3 sur 5

#### École secondaire de Mortagne, Boucherville

Programme d'éducation internationale (PEI)

- 831,35\$ en 2017-2018 (première secondaire)
- 395,05\$ en 2018-2019 (première secondaire)
- ▶ Dans cette école, le manque à gagner est estimé à environ 180 000\$.
- ▶ La diminution des coûts s'explique principalement par des frais de coordination du PEI qui ne sont plus facturés aux parents, explique la commission scolaire des Patriotes, qui assure que tous les programmes particuliers seront maintenus.

#### 5 commentaires

Trier par | Plus ancien



#### **Normand Boisclair**

Vous ne connaissez clairement pas ce genre de programme et le fonctionnement d'une commission scolaire pour écrires de telles balivernes. La coordination, c'est une exigence de la SEBIQ ou du BI pour faire la coordination entre l'école et l'organisme, le respect de diverses règles,etc... Ça n'a rien à voir avec un moyen des CS d'aller chercher de l'argent.

Un minimum de recherche vous en apprendrait beaucoup, plutôt que de penser par vous même...

J'aime · 1 1 1 1 1 h